

CAP agricole « Métiers de l'agriculture » (MDA)

En apprentissage

Niveau 3

Supports professionnels : Ruminants (bovins – ovins – caprins) ; Grandes cultures (module d'initiative professionnelle)

RNCP : 40523 — <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40523>

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT — Échéance d'enregistrement : 31/08/2030

Public concerné, nombre	• Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème (niveau 3ème minimum). • Passionnés par l'agriculture et motivés pour s'engager dans une formation qualifiante à support agricole en élevage (entretien de motivation avec le jeune et sa famille / son représentant légal). • Aptitudes physiques, goût pour le travail en extérieur. • Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap compatible avec le métier ; les adaptations possibles sont étudiées avec le référent handicap (voir rubrique « Référents »). • Effectif : 6 à 15 participants.
Prérequis	• Niveau 3ème minimum ; intérêt pour l'agriculture et l'élevage. • Élèves issus de 3ème : évaluation des prérequis à partir des bulletins scolaires (réussite du DNB appréciée). • Autres candidats : appréciation des prérequis, notamment en expression et en calcul, à partir de tests (exercices de niveau 3ème et exposé écrit sur les motivations du candidat).
Modalités et délai d'accès	• Inscription sur AFFELNET pour les jeunes sortant de 3ème. • Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes. • Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage. • Dossier de candidature et entretien de motivation (jeune et famille / représentant légal). • Évaluation des prérequis (bulletins et DNB pour les élèves de 3ème ; tests pour les autres candidats).
Présentation générale (problématique, intérêt)	Formation destinée à des jeunes passionnés par l'agriculture, motivés pour s'engager dans une formation qualifiante à support agricole en élevage. Le CAPa « Métiers de l'agriculture » forme aux activités courantes de la conduite d'un élevage de ruminants (bovins, ovins, caprins) et aux travaux liés aux grandes cultures. Supports professionnels : Ruminants (bovins – ovins – caprins) ; Grandes cultures (module d'initiative professionnelle). Le titulaire du CAPa exerce en exploitation agricole : conduite de l'élevage, production et alimentation, conduite des cultures, entretien des matériels, équipements, installations et bâtiments.
Objectifs	• Former des professionnels capables d'assurer les activités courantes liées à la conduite d'un élevage de ruminants (alimentation, surveillance et soins aux animaux, conduite et entretien d'engins agricoles) et les travaux liés aux grandes cultures. • Accompagner vers un premier niveau de qualification professionnelle dans le secteur agricole : le CAPa par apprentissage peut être un vecteur de mobilisation pour la poursuite d'un parcours qualifiant visant le niveau 4 (Bac Pro). • Contribuer à l'évolution de la personnalité de chaque apprenti (confiance en soi, envie de réussir, esprit d'initiative, sens de l'engagement et de la prise de responsabilité) pour favoriser l'insertion professionnelle.

Contenu de la formation	Modules professionnels : techniques et pratiques liées à la conduite de l'élevage, à la production et l'alimentation de l'élevage et à la maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments (zootechnie, phytotechnie, agronomie, sciences et techniques professionnelles, sciences et techniques des agroéquipements, module « Ruminants » : bovins, caprins, ovins – lait, viande). Module d'initiative professionnelle : grandes cultures. Modules généraux : français, mathématiques, histoire-géographie, éducation socioculturelle, techniques économiques, sciences économiques et sociales, biologie, sciences physiques, éducation physique et sportive, informatique.
Modalités pédagogiques	• Pédagogie de l'alternance : les formateurs du CFA et les maîtres d'apprentissage développent ensemble les capacités et compétences indispensables à l'exercice du métier. • Accompagnement individualisé (entretiens, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'apprentissage). • Apports de connaissances ; travaux pratiques, travaux dirigés et travaux de groupes ; visites d'entreprises et interventions de professionnels ; mises en situation. • Supports : documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes.
Compétences / Capacités professionnelles visées	Capacités professionnelles : • Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage. • Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou à l'alimentation de l'élevage. • Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments. • Réaliser des travaux de suivi des grandes cultures. Capacités générales : • Agir dans des situations de la vie sociale. • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. • Interagir avec son environnement social.

Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	Formation de niveau 3 qui se déroule en 2 ans. Examen du CAPa en contrôle en cours de formation (CCF). • 80 % en contrôle continu sur les 2 années (13 évaluations certificatives dans les différents domaines de la formation). • 20 % en une épreuve terminale : présentation orale d'une situation professionnelle réalisée à partir d'une fiche professionnelle.
Durée	• Durée totale : 2 ans (840 h au CFA). Durée hebdomadaire : 35 h. • 1ère année : 12 semaines au CFA / 35 semaines en entreprise. 2ème année : 13 semaines au CFA / 35 semaines en entreprise (durée variable selon la date de fin de contrat). • Rythme d'alternance : env. 1 semaine au CFA / 15 jours en entreprise. • Parcours réduit possible pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP), avec dispense d'épreuves ; parcours aménagé selon le positionnement et la situation de handicap. • Le contrat d'apprentissage prévoit 5 semaines de congés payés par an, planifiées par le maître d'apprentissage hors semaines de présence au CFA.
Dates	Septembre 2026 – Juin 2028 selon calendrier d'alternance.
Lieu(x)	CFA MFR DOUCIER 500 Impasse des Vernes 39130 DOUCIER

Coût par participant	La formation est gratuite pour l'apprenti. Les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise, sans reste à charge pour l'apprenti ni sa famille. Frais à la charge des familles (année 2026/2027, aides déduites) : apprentis internes 63 €/semaine (soit 756 €/an) ; apprentis demi-pensionnaires 30 €/semaine (soit 360 €/an). Ces frais sont actualisés chaque année par le conseil d'administration. Rémunération de l'apprenti (à titre indicatif) : l'apprenti perçoit un pourcentage du SMIC selon son âge et l'année du contrat (moins de 18 ans : 27 % en 1ère année, 39 % en 2ème année). Exemple pour un jeune de moins de 18 ans, contrat de 24 mois, entreprise de moins de 11 salariés (base SMIC au 1er juin 2026 : 1 867,02 €) : 1ère année 504,10 €/mois (6 049,14 €/an) — 2ème année 728,14 €/mois (8 737,65 €/an). Aide unique employeur (1ère année) : 5 000 €. Reste à charge sur 2 ans : 9 786,79 €, soit 407,78 €/mois.
Contact	Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.doucier@mfr.asso.fr 03 84 87 28 28
Référents	Référent handicap : Mme Françoise COGHETTO — contact : mfr.doucier@mfr.asso.fr – 03 84 87 28 28 Référent apprentissage : M. Dominique TISSIER — lien entre l'apprenti, sa famille, le CFA et le maître d'apprentissage, et suivi du contrat
Formateurs, animateurs et intervenants	Tuteur du jeune, moniteur professionnel ayant toutes les compétences requises. Les moniteurs intervenant dans la formation ont les habilitations pour enseigner. Des tuteurs de jeunes sont nommés à l'année. Un organigramme avec les fonctions de chaque salarié est communiqué début d'année.
Suivi de l'action	• Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage. • Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session. • L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison et une visite des moniteurs sur le lieu d'apprentissage. • Cahier de texte numérique (Ient) accessible aux familles des apprenants, aux maîtres d'apprentissage et aux jeunes pour les cours et devoirs • Accompagnement du jeune dans son projet professionnel
Evaluation de l'action	• Bilans hebdomadaires et semestriels ; évaluations formatives et certificatives ; relevé de notes semestriel avec appréciations remis à chaque représentant légal. • Enquête de satisfaction à chaud (apprenants) et à froid, entre 3 et 6 mois (apprenants et maîtres d'apprentissage). Session Juin 2026 — Taux de réussite au CAPa : 100 %. Taux de persévérance sur les 2 années (2025 – 2027) : 100 % (soit un taux d'interruption en cours de formation de 0 %). Taux de poursuite en études : 50 %. Les indicateurs de résultats obligatoires (obtention du diplôme, poursuite d'études, interruption en cours de formation, insertion professionnelle) sont calculés par les ministères et consultables sur InserJeunes : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion
Passerelles et débouchés possibles	• Poursuite d'études : intégration possible en BAC PRO CGEA ou Agroéquipement (admission en classe de Première pour valider le Bac Pro en 2 ans) ; poursuite possible vers un titre professionnel (ex. technicien agricole). • Insertion : accès direct au salariat en exploitation agricole avec un profil polyvalent (élevage, conduite des cultures, maintenance des matériels et installations). • N.B. : le dispositif de formation « tout au long de la vie » permet des évolutions (certificat de spécialisation, formation pour adulte de niveau IV ou III).

Les + de notre MFR

Une équipe pédagogique disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.